

Nous avons agi non seulement pour les personnes handicapées, mais aussi avec elles, comme membres à part entière et égale de notre société. C'est l'honneur de la France que de promouvoir ainsi une société plus inclusive, fraternelle et solidaire.



« Il n'y a pas, d'un côté, des personnes handicapées et, de l'autre, celles que le destin ou l'existence auraient épargné. »

Emmanuel Macron,
Discours du 23 février 2019

1. UN ACCÈS AUX DROITS SIMPLIFIÉ ET AMÉLIORÉ

- ✓ La création des **droits à vie**, en ce qui concerne les aides (AAH), les dispositifs de facilitation (carte mobilité inclusion), ou la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, pour en finir avec le renouvellement de procédure chaque année.
- ✓ Une **garantie de délai** a été contractualisée entre l'État et les départements, pour traiter en 3 mois maximum les demandes d'AAH et en 4 mois maximum les autres demandes dans les Maisons départementales des personnes handicapées.
- ✓ L'**Allocation Adulte Handicapé** a été augmentée de **100 euros par mois**. C'est l'équivalent d'un treizième mois pour **1,16 millions de personnes**.

2. DES NOUVEAUX DROITS

- ✓ La **reconnaissance de la pleine citoyenneté**, grâce au rétablissement du **droit de vote** aux 350 000 majeurs sous tutelle ou la possibilité de décider seuls, pour les personnes protégées, de se marier, se pacser ou divorcer.

- ✓ Un **accès à la parentalité élargi**, avec la création d'une prestation de compensation (aides humaines et aides techniques) pour que personne ne renonce à devenir parent en raison d'un handicap.

3. UNE ÉCOLE PLUS INCLUSIVE

- ✓ Grâce à la **diversification des apprentissages** (ULIS, unité autisme...), plus de 400 000 élèves sont désormais à l'école, **soit une hausse de près de 20% depuis 2017**.
- ✓ **125 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap** (AESH) sont désormais agents de l'Éducation Nationale (+35% en 5 ans). Grâce à eux, c'est **220 000 élèves qui sont désormais accompagnés** (soit 46% de plus qu'en 2017).

4. UN ACCÈS À L'EMPLOI FACILITÉ

- ✓ Malgré la crise sanitaire, **le nombre de chômeurs en situation de handicap continue de baisser**, avec un recul de 3,8% en 2020.
- ✓ Depuis 2019, le nombre d'apprentis en situation de handicap dans le secteur privé a **augmenté de 70%**. C'est l'assurance d'une formation qualifiante et d'un chemin vers l'emploi.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

Les discours solennels du Président de la République, les questions au Gouvernement, les comptes rendus du Conseil des ministres sont désormais interprétés.

15 000 ENTREPRISES

C'est le nombre d'entreprises qui s'engagent dans 95 départements pour créer des emplois plus inclusifs, à la suite d'une initiative du chef de l'État.

17 000

C'est le nombre de recrutement de personnes en situation de handicap grâce à l'aide à l'embauche du plan France Relance.

0 800 360 360

Depuis 2020, ce nouveau numéro unique répond aux situations d'urgence des personnes en situation de handicap et de leurs proches

CDD TREMPLIN

Désormais, le statut de travailleur handicapé suffit pour y avoir accès.